

demande quelquefois si la formulation législative n'est pas délibérément prolixie. Malgré (à cause de, diraient certains) son parti pris non idéologique... un livre à mettre sur le coin de sa table... surtout si on est obsédé par la crainte d'une inspection de ses affaires par le fisc; ce qui, heureusement, n'est pas le cas du signataire de ce bref article. Je n'en conserverai pas moins le livre avec beaucoup de soins.

Marc GIGUÈRE
Université Laval

Érik POOLE et Annie BOURRET, **Guerre, paix et désarmement — Bibliographie thématique en langue française**. Québec, P.U.L., 1989, 397 p.

Les auteurs, membres du Groupe de recherche sur la paix de l'Université Laval, ont répertorié dans ce document plus de 5 700 titres en langue française — monographies, articles de revues spécialisées, thèses universitaires, etc. — portant sur différents aspects de la guerre et de la paix. Cette bibliographie constitue l'inventaire de sources francophones le plus complet dans ce domaine et veut ainsi combler une lacune évidente dans les ouvrages de ce genre. Presque tous les sujets y sont abordés, allant de l'art à l'industrie militaire en passant par l'importance de la défense nucléaire, le contrôle des armements, les causes et l'histoire des guerres et le mouvement écolopacifiste. Une large prédominance a été accordée aux publications, principalement européennes et québécoises, des dix dernières années. L'ouvrage est complété par un index des auteurs et des sujets fort détaillé et un glossaire particulièrement utile.

Quant aux juristes, ils sont également bien servis puisque le droit international y occupe une place de choix. Toute une section y est d'ailleurs consacrée, regroupant plus de 250 titres sur des sujets variés tels que le droit humanitaire, le droit et l'arme nucléaire, les traités interdisant l'utilisation de certains types d'armes, la Cour internationale de justice, etc.

On remarquera toutefois la très faible proportion de parutions québécoises et canadiennes. Tout au plus une quinzaine de titres — dont certains ont été traduits de l'anglais — proviennent de notre pays. Pas même un simple commentaire sur le célèbre arrêt *Opération Dismantle* de 1984 ou sur la place du droit international des conflits armés devant les tribunaux canadiens. Il est frappant de constater l'absence quasi-totale d'intérêt pour ce domaine et le peu de juristes québécois y ayant acquis une certaine spécialisation. La majorité des spécialistes proviennent de la France, de la Suisse ou de la Belgique.

Le seul reproche que l'on pourrait faire aux auteurs, c'est de ne pas avoir regroupé tous les titres concernant les aspects juridiques d'un thème particulier en droit national ou international dans un seul chapitre. Outre la section consacrée au droit international, on dénombre une centaine d'autres textes que l'on peut retrouver principalement dans les sections touchant la prolifération et l'énergie nucléaire, les droits de la personne, le terrorisme, la protection civile et le commerce des armes. À noter la quinzaine de thèses universitaires en droit international dans le chapitre prévu à cette fin. Étant donné que la politique et la diplomatie se mêlent souvent au droit, nous attirons également l'attention sur toute la partie traitant du *Contrôle des conflits et méthodes de prévention* où l'accent est mis sur la limitation des armements, notamment sur les nombreux traités tels que les SALT, FNI, TNP, etc., sur les zones exemptes d'armes nucléaires et sur la vérification des accords.

Il est à espérer que cet ouvrage de référence saura éveiller autant les étudiants que les chercheurs, les professeurs et les praticiens à cette facette méconnue du droit, pourtant en pleine évolution et qui continuera de jouer un rôle primordial dans la normalisation des relations internationales et l'instauration d'un ordre mondial plus sécuritaire et respectueux des droits fondamentaux. Il est malheureux de constater que nos facultés de droit accordent une place si marginale à ce domaine en croyant peut-être que tout